



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TROIS MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 février 2025

Les membres présents (12) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLINET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, André BOCHET-CADET, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Guillaume PERISSE, Séverine SAOS;

Procuration (1) : Carole DUPRÉ à Gratienne BASTARD-ROSSET ;

Monsieur Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY a été élu secrétaire de séance.

N°2025/014-03/03

Objet : ONF - Intégration parcelles boisées au Régime Forestier

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Dans le cadre du recensement des parcelles intégrées au régime forestier, Monsieur CONTAT de l'ONF a constaté une liste de parcelles appartenant anciennement au bureau d'aide sociale qui ont été intégrées au compte de la Commune.

Parcelles N° A 807 (2620 m²) – A 792 (2180 m²) – A 801 (2669 m²) – A797 (2570 m²) – A 789 (1240 m²) – A 798 (1487 m²) – A 837 (1020 m²) – A 842 (1320 m²) – A 733 (355 m²) – C 45 (2102 m²) - C 695 (1480 m²) – D 145 (4370 m²) – D 144 (24 390 m²) – D 142 (3940 m²) – D 143 (1025 m²).

Considérant que les acquisitions de parcelles boisées de 2024 et 2025 seront intégrées au Régime Forestier, Madame le Maire propose d'intégrer aussi ces parcelles afin de composer 1 seul dossier auprès de l'ONF.

Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** que les parcelles ci-dessus listées seront intégrées au Régime Forestier ;
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à l'Office National des Forêt pour suite à donner au sujet du Régime Forestier ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER

Le secrétaire de séance

Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 10/03/2025
ET PUBLICATION LE 10/03/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2025014
Objet :	ONF - INTEGRATION PARCELLES BOISEES REGIME FORESTIER
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	074-217400035-20250303-DEL2025014-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20250303-DEL2025014-DE-1-1_0.xml	text/xml	874 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2025.014 ONF REGIME FORESTIER.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20250303-DEL2025014-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	90 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 mars 2025 à 10h13min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 mars 2025 à 10h13min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 mars 2025 à 10h13min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 mars 2025 à 10h13min15s	Reçu par le MI le 2025-03-10

